

# **VISIOMED GROUP**

Société anonyme  
Siège social : 112, avenue Kléber - 75116 PARIS  
514 231 265 R.C.S. PARIS  
(la "Société")

## **RAPPORT SPÉCIAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION CONCERNANT LES ACTIONS GRATUITES ATTRIBUÉES**

(assemblée générale statuant sur les comptes 2018)

### **Chers actionnaires,**

Nous informons, en application des dispositions de l'article L 225-197-4, alinéa 1, du Code de commerce, des gratuites d'actions gratuites attribuées, au cours de l'année 2018, au profit des salariés et des dirigeants.

Il est rappelé que ces attributions sont ici intervenues sur utilisation, par le Conseil d'Administration, de la délégation de compétence de l'assemblée générale extraordinaire du 18 juin 2015.

Le Conseil d'Administration du 7 octobre 2016, a attribué 10 000 actions gratuites à un salariée de la société "VISIOMED GROUP", avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles.

Ces 10 000 actions gratuites ont été définitivement acquises le 7 octobre 2018, générant ainsi une augmentation de capital de 1 000 euros prélevée sur la prime d'émission.

Le Conseil d'Administration du 20 octobre 2017 a attribué 15 000 actions gratuites à un salariée de la société "VISIOMED GROUP", avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles. Ces actions gratuites ne pourront être définitivement acquises que le 20 octobre 2019.

Le Conseil d'Administration du 23 février 2018 a décidé d'attribuer 600 000 actions gratuites à plusieurs salariés jusqu'au 17 août 2018, avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles. La date d'attribution est le 27 juillet 2018.

Compte tenu du départ de certains de ces salariés, au 31 décembre 2018, seules 525 000 actions restent en période d'attribution et seront définitivement acquises le 27 juillet 2020.

Le Conseil d'Administration du 26 décembre 2016, a attribué 30 000 actions gratuites à un salarié de la société "VISIOMED GROUP", avec une période d'acquisition de 2 ans, durée pendant laquelle la bénéficiaire n'est pas encore titulaire des actions et des droits en résultant, ainsi qu'une durée supplémentaire de détention de 2 ans, durée pendant laquelle les titres ne seront pas cessibles.

Le tableau ci-dessous complète les informations prévues à l'article L. 225-197-4 du Code de commerce pour les actions gratuites attribuées au cours de l'année 2018 :

	Nombre d'actions gratuites	Valeur globale des actions gratuites
Actions attribuées gratuitement aux mandataires, à raison des mandats et fonctions exercés dans la société, par la société et par celles qui lui sont liées dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2	Néant	Néant
Actions attribuées à chacun de ces mandataires, à raison des mandats et fonctions qu'ils y exercent, par les sociétés contrôlées au sens de l'article L. 233-16	Néant	Néant
Actions attribuées gratuitement par la société et par les sociétés ou groupements qui lui sont liés dans les conditions prévues à l'article L. 225-197-2, à chacun des dix salariés de la société non mandataires sociaux dont le nombre d'actions attribuées gratuitement est le plus élevé	50 000	Nominal
Actions attribuées gratuitement par les sociétés visées à l'alinéa précédent à l'ensemble des salariés bénéficiaires ainsi que le nombre de ceux-ci et la répartition des actions attribuées entre les catégories de ces bénéficiaires	525 000 au profit de 7 salariés (sans distinction de catégorie de bénéficiaire)	Nominal

Le 29 avril 2019.

---

**Le Conseil d'administration**  
**Éric SEBBAN**